

GRILLE DE CLASSIFICATION DES CHERCHEURS DU GROUPE TAI

| | niveau I | niveau II | niveau III | niveau IV |
|---|--|--|---|---|
| Liberté d'action | <p>Le candidat est en situation d'apprentissage et participe à la RDD. Ainsi, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> prend en charge des essais et des expertises ; participe à la conception des projets d'études, planifie et réalise des tâches précises ; participe à l'analyse des résultats et à la préparation de rapports et de publications ; utilise et élargit les connaissances dans son domaine et perfectionne les techniques existantes ; dirige, à l'occasion, le travail de techniciens. | <p>Le candidat contribue activement à la RDD. Ainsi, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> analyse et interprète les résultats de recherche et publications ; participe à la préparation de propositions de recherche ; perfectionne et/ou met en application des techniques scientifiques et/ou participe au transfert de technologie se rapportant à ces techniques ; effectue des expertises, répond à des demandes de consultations et participe à des travaux auxquels le groupe TAI collabore ; dirige le travail de techniciens et, à l'occasion, celui de chercheurs ; conçoit, planifie, organise, dirige et contrôle des projets et des études de dimension restreinte. | <p>À ce niveau, le candidat peut travailler dans un cadre d'activité élargi. Ainsi, il contribue à la RDD dans son domaine de spécialité et il :</p> <ul style="list-style-type: none"> fait avancer de façon appréciable les connaissances et les techniques scientifiques et applique celles-ci à la solution de problèmes difficiles et à la mise au point de technologies complexes. <p>Le travail scientifique et technologique demeure l'activité principale du candidat. Cependant, ce dernier peut être appelé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> prendre en charge des projets, des programmes ou des activités de RDD complexes ; assurer la représentation et la promotion du groupe TAI ; assumer des activités de consultation, de collaboration et de transfert de technologie à l'extérieur du groupe TAI ; diriger le travail de quelques chercheurs et techniciens. | <p>À ce niveau, le cadre d'activité demeure élargi, et la complexité des projets ainsi que les responsabilités du chercheur sont plus grandes.</p> <p>Le candidat contribue à la RDD dans son domaine de spécialité. Ainsi, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> fait avancer de façon considérable les connaissances et les techniques scientifiques, et applique celles-ci à la solution de problèmes très difficiles et à la mise au point de technologies très complexes. <p>Le travail scientifique et technologique demeure une des activités principales du candidat. Cependant, ce dernier peut être appelé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> prendre en charge des projets, des programmes ou des activités de RDD d'une grande complexité ; assurer des activités de consultation, de collaboration et de transfert de technologie à l'extérieur du groupe TAI ; diriger le travail de plusieurs chercheurs. |
| Évaluation des qualités personnelles (initiative, autonomie, etc.) du candidat | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontre sa volonté de répondre, par son travail, à certains besoins de l'entreprise, en respectant les budgets et les échéanciers ; participe, à l'occasion, à l'identification de problèmes et à l'élaboration de solutions de complexité moyenne, et fait généralement valider les objectifs et les résultats de son travail ; établit des échanges techniques à l'intérieur du groupe TAI. | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> contribue à la définition de certaines orientations RDD ; participe, dans son domaine d'activité, à l'identification de certains besoins de l'entreprise et, à l'occasion, de ceux de clients externes ; démontre une aptitude à analyser les problèmes et à élaborer des solutions de complexité moyenne, en respectant les budgets et les échéanciers ; détermine généralement les objectifs de ses projets d'études et interprète les résultats qu'il obtient ; établit des échanges techniques à l'intérieur de l'entreprise. | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> contribue de façon appréciable à la définition des orientations RDD ; identifie, dans son domaine d'activité, certains besoins de l'entreprise et ceux de clients externes ; démontre une aptitude à identifier des problèmes d'envergure ou de grande complexité et détermine les objectifs des projets d'études destinés à les résoudre ; fait preuve d'autonomie dans la réalisation d'activités à l'intérieur d'un secteur spécialisé et/ou assure l'organisation de plusieurs projets dans un domaine comportant une certaine diversification, en respectant les budgets et les échéanciers ; contribue à l'occasion, par son esprit d'initiative, à promouvoir les services et le savoir-faire du groupe TAI à l'extérieur et/ou participe à des projets de collaboration industrielle, de commercialisation et de transfert de technologie ; élargit le champ de ses relations de travail et augmente les échanges techniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, tout en représentant l'entreprise dans ses démarches externes touchant au domaine de spécialité du candidat. | <p>Le candidat contribue de façon déterminante à la solution de problèmes difficiles ou complexes de RDD, ou à la prise en charge d'un secteur d'activités de grande envergure.</p> <p>Il obtient ainsi un ensemble intégré de résultats qui ont un effet appréciable sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'avancement des connaissances scientifiques et de la technologie ; l'évolution des méthodes et du matériel utilisés par l'entreprise et l'orientation de programmes de RDD ; le transfert de la technologie et la promotion des services d'experts du groupe TAI à l'extérieur, la création de nouveaux débouchés industriels et la commercialisation des produits et du savoir-faire de l'entreprise, conformément aux attentes précisées dans le cadre d'activité. |
| Retombées | <p>Le candidat contribue de façon appréciable à des tâches précises qui permettent d'obtenir des résultats dont la portée est souvent limitée.</p> | <p>Le candidat contribue de façon appréciable à la solution de problèmes de RDD et/ou à la réalisation de projets d'envergure restreinte.</p> <p>Les résultats qu'il obtient ainsi ont un effet sensible sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'avancement des connaissances scientifiques et de la technologie ; l'évolution des méthodes et du matériel utilisés par l'entreprise et l'orientation de programmes de RDD ; le transfert de la technologie et les services d'experts offerts aux entreprises extérieures, conformément aux attentes précisées dans le cadre d'activité. | <p>Le candidat contribue de façon importante à la solution de problèmes difficiles ou complexes de RDD, ou participe à la prise en charge de certaines activités.</p> <p>Il obtient ainsi un ensemble intégré de résultats qui ont un effet appréciable sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'avancement des connaissances scientifiques et de la technologie ; l'évolution des méthodes et du matériel utilisés par l'entreprise et l'orientation de programmes de RDD ; le transfert de la technologie et la promotion des services d'experts du groupe TAI à l'extérieur, la création de nouveaux débouchés industriels et la commercialisation des produits et du savoir-faire de l'entreprise, conformément aux attentes précisées dans le cadre d'activité. | <p>Le candidat contribue de façon déterminante à la solution de problèmes difficiles ou complexes de RDD, ou à la prise en charge d'un secteur d'activités de grande envergure.</p> <p>Il obtient ainsi un ensemble intégré de résultats qui ont un effet important sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'avancement des connaissances scientifiques et de la technologie ; l'évolution des méthodes et du matériel utilisés par l'entreprise et l'orientation de programmes de RDD ; le transfert de la technologie et la promotion des services d'experts du groupe TAI à l'extérieur, la création de nouveaux débouchés industriels et la commercialisation des produits et du savoir-faire de l'entreprise, conformément aux attentes précisées dans le cadre d'activité. |
| Mérite Professionnel (Accomplissement) | <p>Le candidat détient au minimum un baccalauréat en sciences ou en sciences appliquées ou possède une expérience jugée équivalente.</p> <ul style="list-style-type: none"> présente des aptitudes pour la recherche et/ou le développement ; participe à la production de rapports techniques. | <p>Le candidat démontre qu'il possède les qualités professionnelles et personnelles lui permettant de prendre en charge la réalisation de projets de RDD.</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> produit des rapports techniques et participe à la production de publications ; a acquis une réputation de compétence scientifique et technique. | <p>Le candidat démontre qu'il a atteint la compétence nécessaire pour résoudre des problèmes de RDD difficiles, et/ou qu'il possède les qualités de leadership requises pour prendre en charge des activités importantes de RDD, de transfert de technologie et de promotion des services du groupe TAI à l'extérieur.</p> <p>Le candidat a acquis une réputation de spécialiste, basée sur la production de rapports techniques ou de publications et/ou sur des réalisations techniques confirmées qui font avancer de façon appréciable les connaissances scientifiques et la technologie, dans un domaine de RDD.</p> <p>Il a à son crédit des réalisations techniques confirmées.</p> <p>De plus, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> représente le groupe TAI dans un domaine de RDD, auprès d'organismes de recherche ; agit à titre de personne-ressource pour Hydro-Québec dans un domaine de RDD ; participe aux travaux des comités de normalisation, des sociétés savantes et des groupes de travail techniques. | <p>Le candidat démontre qu'il a atteint la compétence nécessaire pour résoudre des problèmes de RDD très complexes ou qu'il a les qualités de leadership requises pour prendre en charge des activités très importantes de RDD, de transfert de technologie et de promotion des services du groupe TAI à l'extérieur.</p> <p>Le candidat a acquis une réputation d'expert basée sur la qualité de ses contributions scientifiques et techniques et/ou sur des réalisations techniques confirmées.</p> <p>De plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> il agit à titre d'expert pour Hydro-Québec dans un domaine de RDD ; son autorité scientifique est reconnue au sein des comités de normalisation, des sociétés savantes et des groupes de travail techniques. |

RÉGIME DE CLASSIFICATION DES CHERCHEURS DU GROUPE TAI

Le système de classification du personnel de recherche **du groupe TAI** vise à reconnaître l'importance de la contribution des membres de ce personnel à la réalisation des objectifs de l'unité administrative, objectifs qui viennent s'inscrire dans le cadre plus général de la mission **du groupe TAI**.

À cet égard, rappelons que le **groupe TAI** a pour mandat, d'une part, de réaliser des travaux de recherche appliquée, de développement et de démonstration (RDD) dans les domaines de la production, du transport, de la distribution et de l'utilisation de l'énergie électrique, et d'autre part, d'assurer le transfert de la technologie et de promouvoir la vente des services offerts par **le groupe TAI** aux clients extérieurs. Les objectifs de recherche, pour leur part, sont énoncés dans le Plan de développement de la technologie et sont révisés annuellement pour mieux tenir compte de l'évolution des besoins de l'entreprise.

L'évaluation des dossiers admissibles à une reclassification repose sur quatre critères :

CADRE DE L'ACTIVITÉ : Ce critère permet d'évaluer le contexte de travail du candidat (nature et étendue du domaine d'activité, difficulté des problèmes, complexité des solutions) en fonction des objectifs formulés dans le Plan de développement de la technologie.

LIBERTÉ D'ACTION : Ce critère permet d'évaluer l'emploi que fait le candidat de la liberté d'action qui lui est accordée par la direction, à l'intérieur de son cadre d'activité. Les qualités personnelles dont fait preuve le candidat, notamment les compétences acquises, l'autonomie, l'esprit d'initiative et l'intérêt pour son champ d'activité, sont autant de manifestations de la façon dont le candidat met à profit sa liberté d'action.

RETOMBÉES : Ce critère permet d'évaluer les résultats obtenus par le candidat, en fonction de l'importance de leurs retombées scientifiques et technologiques pour l'entreprise. Cette évaluation s'effectue en tenant compte du mandat de recherche appliquée **du groupe TAI**, ainsi que des objectifs de RDD énoncés dans les divers plans de l'entreprise. La valeur des résultats produits sur l'intérêt qu'ils offrent pour Hydro-Québec et les entreprises extérieures, sur leur rôle dans l'avancement des connaissances et sur leur influence relativement à l'orientation stratégique de la RDD.

VALEUR PROFESSIONNELLE : Ce critère permet d'évaluer le cheminement et l'envergure professionnels du candidat ainsi que le degré de notoriété atteint par celui-ci dans sa profession, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Le rôle actif que joue le candidat au sein des comités techniques, ses contributions au transfert de la technologie vers l'entreprise et l'industrie, les demandes de consultation et d'expertise faites au candidat, ses publications, ses brevets ainsi que les prix ou mentions spéciales reçues de l'extérieur témoignent du degré de mérite professionnel du candidat.

La grille de classification paraissant dans le présent document constitue le guide d'évaluation qu'utilisent les gestionnaires et le comité de classification des chercheurs (C.C.C.) **du groupe TAI** pour classer le personnel de recherche. Cette grille définit un cadre d'activités variées qui reflète la complexité du processus d'innovation technologique et l'évolution **du groupe TAI** depuis sa création. Les candidats ne doivent pas nécessairement satisfaire à chacune des conditions énumérées dans la grille pour être admissibles à une reclassification. Dans leurs recommandations, le gestionnaire et le comité de classification des chercheurs (C.C.C.) portent un jugement global sur l'ensemble des conditions plutôt qu'un jugement individuel sur chacune d'entre elles.